

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 JANVIER 2019 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal .....	19
Nombre de membres en exercice .....	19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération .....	17
Date de la convocation et d'affichage .....	11 janvier 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le DIX-SEPT JANVIER à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel CHAPET, Adjoint au Maire.

**PRESENTS :** Michel CHAPET, Marie-Odile BOSSAN, Jean-Pierre CAILLET, Corine FHAL, Louis CLAPPIER, adjoints ; Philippe DE GOUSTINE, Marie-Geneviève BIARD, Marie MOURIER, René PARREULT, Nicole TISSEYRE, Gilles BRAGHINI, Jean-Claude MITRIDATE, Martial BEGHIN, Hélène PRAL et Pierre GRANGEON.

**PROCURATIONS :** Christian BORDAZ à Michel CHAPET et Olivier SALADINI à Nicole TISSEYRE.

**ABSENTES ET EXCUSEES :** Alexandra BONOD-FERRIEUX et Evelyne FRAYSSE.

Nicole TISSEYRE a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 décembre 2018 à l'unanimité.

## DELIBERATIONS

### **TRAVAUX CHEMIN DES BERBORINS : travaux en régie**

Des travaux ont été réalisés en cours d'année 2018 et ont été imputés sur le budget de fonctionnement. Ceux-ci correspondent à des travaux réalisés par le personnel communal et peuvent être comptabilisés en section d'investissement. Un état détaillé sera envoyé au comptable de la Commune. Vote à l'unanimité.

### **CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE MAIRIE : Fixation de la rémunération définitive du maître d'œuvre**

Pour la réalisation de la nouvelle mairie, un contrat de maîtrise d'œuvre a été signé sur la base du coût prévisionnel des travaux arrêté à l'issue de l'avant-projet définitif. Une consultation sous la forme d'un marché à procédure adaptée a été lancée et le montant total des travaux de construction a été arrêté par délibération du 16 novembre 2017. A ce stade, la loi Maîtrise d'Ouvrage Publique et le marché de maîtrise d'œuvre prévoient la fixation de la rémunération définitive de l'architecte, à savoir 202.870,00 € HT, montant identique au marché initial. Un avenant sera signé avec le maître d'œuvre. Vote par 1 opposition et 16 OUI.

### **DEPLACEMENT D'OUVRAGE BASSE TENSION RUE SIMON CHOPIN : signature d'une convention de servitudes avec ENEDIS**

Dans le cadre de la démolition du bâtiment situé au carrefour de la rue Simon Chopin et de la rue des Orangers, ENEDIS reprend son réseau aérien existant pour poser des câbles souterrains jusqu'à l'angle du bâtiment de l'école avec une remontée sur façade. Il y a nécessité de signer une convention de servitudes avec ENEDIS. Vote à l'unanimité.

### **FINANCES : subvention exceptionnelle au Comité des fêtes**

Dans le cadre de l'organisation de la fête du village « la St-Vincent » qui se déroulera les 23-24-25 février 2019, l'association du Comité des Fêtes a demandé une aide financière pour la confection d'un char. Versement d'une aide de 250,00 € HT, vote à l'unanimité.

### **MUTUALISATION DES MOYENS DE LOGISTIQUES : signature d'une convention pour mise à disposition de matériels**

Dans le cadre de leurs compétences respectives en matière de soutien des manifestations culturelles et sportives locales, 8 communes, dont Génissieux, ont décidé de se rapprocher en vue de réaliser l'acquisition, la gestion et le suivi du prêt de matériel logistique (remorque et barrières) pour les manifestations communales. Une convention d'entente intercommunale sera signée entre les 8 communes. Vote à l'unanimité.

### **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'EGLISE : demande de subvention au titre de la DETR**

Monsieur l'adjoint présente un dossier d'aménagement de l'église qui comprend notamment la réparation d'un acrotère, la réfection de l'étanchéité, de la peinture intérieure, de l'électricité et de l'éclairage, dont le coût est estimé à 82.297,52 € HT. Ce dossier peut bénéficier d'une aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. Vote à l'unanimité.

### **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LOCAUX SCOLAIRES ET RESTAURANT SCOLAIRE : demande de subvention au titre de la DETR**

Monsieur l'adjoint présente un dossier d'aménagement de locaux scolaires et restaurant scolaire qui comprend notamment la création de placard mural, la pose de volets roulants, de brise soleil et de travaux de peinture dans 2 classes ainsi que des travaux de réfection du réfectoire et du local à matériel ; le coût est estimé à 33.003,00 € HT. Ce dossier peut bénéficier d'une aide de l'Etat au titre de la DETR. Vote à l'unanimité.

### **ENERGIE SDED : demande de subvention**

Certaines dépenses d'énergie peuvent bénéficier d'une subvention du Syndicat Départemental d'Energie de la Drôme au titre du programme syndical 2017 et 2018. Un dossier sera déposé auprès du Syndicat. Vote à l'unanimité.

## RAPPORT DES COMMISSIONS

### **SOCIAL (Marie-Odile BOSSAN)**

- Location d'un T2 à l'immeuble la Matinière.
- La prochaine collecte du Don du Sang aura lieu à la salle des fêtes le mardi 19 février 2019.
- Une conférence sur le nouvel an Chinois organisée par Mme Stéphanie GELBART aura lieu le Samedi 09 février de 10h à 12h.
- Le repas des aînés a réuni 155 convives.
- Le 22 janvier aura lieu l'assemblée générale de l'association AEPA de l'Hôpital de Romans.

.../...

### **CARRIERE DE GRANULATS**

- Au vu de l'activité soutenue actuelle de la carrière, il est demandé si la commune perçoit une indemnité en contrepartie des nuisances. Il est répondu que la commune perçoit une indemnité de location du terrain constante, quel que soit le niveau d'activité. Les échéances proches à venir (fin de l'autorisation en cours, proximité de nouvelles autorisations) seront l'occasion d'une révision des conditions d'activité.

### **VISITE DE Mme Nicole ABAR**

- Mme Nicole ABAR, marraine d'une des cloches du carillon de la nouvelle mairie, va offrir 2 bandes dessinées à la bibliothèque municipale et souhaite poursuivre des actions avec l'école et le club de football.

### **COMMUNICATION (René PARREULT)**

- La Lucarne est chez l'imprimeur et la distribution est prévue pour la première semaine de février.

### **TRAVAUX (Jean-Pierre CAILLET)**

- Avancement des travaux de la nouvelle mairie : la verrière va être posée, les cloisons sont terminées, le carrelage est presque fini et l'électricité est réalisée à 90 %. Les travaux extérieurs ont commencé.

### **URBANISME (Louis CLAPPIER)**

- Compte rendu de la réunion du 15 janvier 2019, au cours de laquelle ont été étudiés :  
- 3 Permis de construire (2 pour maison individuelle, un agrandissement) avec avis favorable,  
- 1 Déclaration préalable pour piscine avec avis favorable.

Prochaine réunion le 19/02/19

- Sentier de randonnée, relance du projet avec l'agglomération avec l'aide d'Hélène Pral.

### **VIE ASSOCIATIVE (Gilles BRAGHINI) :**

- La marché de Noël du dimanche 16 décembre a été très apprécié.

- Le marché de la Truffe et de la gastronomie aura lieu le 20 janvier 2019 à l'ensemble polyvalent Jean-Georges CHERPIN. Cette année, en plus de l'atelier culinaire avec Thomas REDON il y aura la présence d'un œnologue.

### **TRAVAUX (Michel CHAPET)**

- Rue Simon Chopin : la démolition du bâtiment est prévue fin mars, le coût de l'opération est de 21.090,00 €uros TTC. Les travaux de la deuxième tranche débiteront vers la mi-avril pour une durée de 8 semaines.

- Chemin de Ravaison : le terrassement est programmé dès que le poteau France Télécom sera déposé.

- Il n'y aura pas de nouveaux travaux pour 2019.

- Les membres de la commission travaux sont invités à visiter la nouvelle mairie le vendredi 25 janvier à 14h.

L'ordre du jour étant épuisé, l'adjoint au Maire lève la séance à 22h15  
Prochain conseil municipal le Jeudi 21 février 2019 à 20h (sous réserve de modifications)